



## DELIBERATION n° 2015 – 26

### Budget primitif 2016

Le Conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 11 décembre 2015 à Chambéry, sous la présidence de Monsieur Laurent TRESALLET, Président du Conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

**1. Approuve dans les conditions énoncées ci-dessous :**

**20 voix pour,  
1 voix contre,  
5 abstentions,**

**- Le projet de budget initial 2016, équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 6 909 279€ au compte de résultat, soit :**

- 4 801 701€ sur l'enveloppe de personnel ;
- 1 680 000€ sur l'enveloppe de fonctionnement ;
- 220 000€ sur l'enveloppe d'intervention ;
- un résultat prévisionnel constatant un bénéfice de 207 578€.

**- Le montant total des investissements engagés sur l'année 2015, arrêté à 294 000€, induisant un prélèvement sur fonds de roulement de 149 270€.**

**2. Valide au titre du budget 2016 la reconduction de deux postes de CAE et la demande d'un poste de CAE supplémentaire, soit 3 CAE pour l'année 2016.**

Adopté à Chambéry, le 11 décembre 2015

Le Président du Conseil d'administration,

Laurent TRESALLET